|  |  |
| --- | --- |
| R:\_Logo\nouveau logo ville de loos mai 2015\Loos - Logo RVB.jpg |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre de candidature  designation du mandataire par ses co-traitants | c1 |
| Les zones sur fond jaune sont à compléter par les candidats | |
| A - Identification de l’acheteur | |

**Ville de Loos, Madame le Maire**

**Hôtel de Ville – 104 rue Maréchal Foch - 59120 Loos**

|  |
| --- |
| B - Objet de la consultation |

**Système d’acquisition dynamique relatif à l’achat de véhicules pour la Ville de Loos (59120)**

Consultation n°24-22C

|  |
| --- |
| C - Objet de la candidature |

# La candidature est présentée pour les catégories (cocher une ou plusieurs cases) :

Catégorie 1 : Véhicules légers d’occasions

Catégorie 2 : Véhicules utilitaires d’occasion

Catégorie 3 : Véhicules de transports spécifique d’occasion

Catégorie 4 : Minibus d’occasion

Catégorie 5 : Véhicules neufs pour la police municipale

*Chaque candidat peut se positionner sur une ou plusieurs catégories, voire l’ensemble des catégories.*

*Les candidatures seront examinées catégorie par catégorie. Un candidat peut donc n’être retenu que sur une partie des catégories sur lesquelles il s’est positionné.*

*Au fur et à mesure des besoins, les entreprises présélectionnées seront consultées en fonction de la catégorie du bien à acheter.*

|  |
| --- |
| D - Présentation du candidat |

*(Cocher les cases concernées et compléter les informations)*

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat* *issu d’un répertoire figurant dans la liste des* [*ICD*](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm)*.]*

**Le candidat se présente seul**

Nom commercial et dénomination sociale de l’unité ou de l’établissement qui exécutera la prestation :

Numéro SIRET, à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine de l’opérateur économique issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm) :

**Le candidat est un groupement d’entreprises** (remplir rubrique E)

conjoint OU  solidaire

En cas degroupement conjoint, le mandataire est solidaire :

Non OU  Oui

*Le groupement est :*

* *Conjoint lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement s'engage à exécuter la ou les prestations qui sont susceptibles de lui être attribuées dans le marché*
* *Solidaire lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché.*

*Dans un groupement conjoint, le mandataire du groupement peut être solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.*

|  |
| --- |
| E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations |

*(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)*

**Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :**

Nom commercial et dénomination sociale de l’unité ou de l’établissement qui exécutera la prestation :

Numéro SIRET, à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine de l’opérateur économique issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm) :

*Le mandataire devra fournir un document d’habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.*

*Les consultations seront adressées au mandataire.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom commercial et dénomination sociale & numéro SIRET (\*) des autres membres du groupement** | Prestations exécutées par les membres du groupement (\*\*) |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

(\*) A défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm).

(\*\*) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

|  |
| --- |
| F – Motifs d’exclusion |

**F1 – Exclusions de la procédure**

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l’honneur ne pas entrer dans l’un des cas d’exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B81BA950929BDC11249DDF8C185D1DE4.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037703589&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037703603&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique (\*) ;

Afin d’attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n’est pas dans un de ces cas d’exclusion, cocher la case suivante :

(\*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B81BA950929BDC11249DDF8C185D1DE4.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037703589&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037703603&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B81BA950929BDC11249DDF8C185D1DE4.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037704215&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

**F2 - Capacités**

Le candidat produit aux fins de vérification de l’aptitude à exercer l’activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles le formulaire C2.

En cas de groupement, chaque co-traitant fournit un formulaire C2 avec les informations le concernant.